

LE QUAI DES ARTS



APPEL À PROJETS POUR LES RÉSIDENCES D'ARTISTES EN 2023

Le Quai des Arts, théâtre de la ville d'Argentan, lance un appel à projets pour l'année 2023 (année civile) d'accompagnement et d'accueil d'artistes en résidence portant sur le spectacle vivant (danse, cirque, théâtre et autres formes associées).

Ce projet a notamment pour objet de :

- soutenir la création artistique en mettant à disposition des artistes des espaces de travail ;
- favoriser les rencontres de publics entre les lieux principaux de la vie collective et tisser ainsi du lien social ;
- favoriser la durée d'installation des artistes afin de multiplier les rencontres avec la population ;
- imaginer des passerelles entre les domaines artistiques.

MODALITÉS D'ACCUEIL

Les conditions d'accompagnement et d'accueil en résidence sont les suivantes :

- un accueil de cinq jours ouvrés minimum et de quinze jours ouvrés maximum ;
- un accompagnement technique à définir selon les projets ;
- une mise à disposition d'espaces de travail (fiche technique disponible sur demande sur le site du Quai des Arts www.quaidesarts.fr). Attention les espaces sont accessibles exclusivement aux horaires d'ouverture soit de 9h à 18h du lundi au vendredi ;
- un hébergement sur place (les frais de transport et repas ne sont pas pris en charge) ;
- un apport en co-production ;
- un volet d'actions culturelles, de rencontres avec le public sous différentes formes : (présentation d'étape de travail, actions de médiation auprès des publics empêchés, animations, débats, ateliers, conférences...) Il s'agit de s'appuyer sur la présence des artistes au cœur d'un territoire rural pour que les publics découvrent les processus de création.

DÉPÔT DES CANDIDATURES

Vous devez nous adresser la **fiche de renseignements** ci-jointe **uniquement** par e-mail à nathalie.trocherie@quaidesarts.fr (aucun envoi postal).

Vous devez y joindre également :

- un **budget prévisionnel**,
- en fonction de l'avancée du projet, **des visuels** en jpeg et/ou **des extraits vidéo**.

CALENDRIER

17 janvier 2022 : date limite de dépôt des dossiers

Mars/Avril : réponses aux candidatures

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023 : période de résidences

CONTACT

Accueil en résidence : Nathalie Trocherie - Tél : 02 33 39 69 02